

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

2012

Exercice clos le 31 décembre

Association POITOU CHARENTES NATURE

14 Rue Jean Moulin
86240 FONTAINE LE COMTE



ASSOCIATION POITOU-CHARENTES NATURE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **POITOU-CHARENTES NATURE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

SIÈGE SOCIAL : NIORT

Technopole Venise Verte
Rue Euclide, BP 8421
79024 NIORT Cedex 9
Tél. : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas Poitou
BP 20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tél. : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Galilée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A, BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 62 22 01
Fax : 02 51 62 20 43

PARIS

69 rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

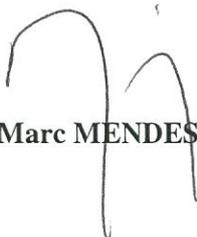
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Futuroscope, le 10 juin 2013

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit


Jean-Marc MENDES

BILAN
au 31 décembre 2012
(en euros)

ACTIF	BRUT	Amortissements et provisions	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11	PASSIF	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Actif Immobilisé					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial	7 159	7 159	0	0	Ecart de réévaluation		
- Autres	64 970	60 612	4 358	3 113	Réserves:		
Immobilisations corporelles	1 000		1 000	1 000	- Réserve légale	12 773	-12 055
Immobilisations financières					- Réserves réglementées	173 857	24 829
					- Autres	1 583	2 949
TOTAL I	73 128	67 770	5 358	4 113	Report à nouveau		
Actif circulant:					Résultat net de l'exercice (Bénéfice ou perte)		
Stocks et en cours (autres que marchandises)	21 573	9 143	12 429	14 512	Provisions réglementées		
Clients et comptes rattachés	352 892		352 892	61 842	TOTAL I	188 213	15 722
Autres créances	414 440		414 440	258 487	Provisions pour risques et charges		
Valeurs mobilières de placement					TOTAL II	30 000	0
Disponibilités	31 618		31 618		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Caisse					TOTAL III	115 520	72 140
TOTAL II	820 523	9 143	811 380	355 496	Emprunts et dettes assimilées		
Charges constatées d'avance (III)	168		168	160	Avances et acomptes reçus sur commandes		
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III)	893 820	76 914	816 906	359 769	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
					Autres dettes		
					Dettes fiscales et sociales		
					TOTAL IV	483 173	271 907
					TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	816 906	359 769

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

POITOU-CHARENTES NATURE

Edition du : 01/01/2012 au 31/12/2012

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		83	Ventes de marchandises	8 554	4 871
Variation de stock (marchandises)	(2 489)	4 728	Production vendue (biens et services)	233 271	163 125
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	688 252	367 543	Subventions d'exploitation	442 636	183 216
Impôts, taxes et versements assimilés	1 935	1 106	Autres produits	412 812	32 389
Rémunération du personnel	116 557	55 852	Produits financiers	436	699
Charges sociales	35 454	20 905			
Dotations aux amortissements	2 800	4 285			
Dotations aux provisions	34 572	4 572			
Autres charges	1 395	1 609			
Charges financières					
TOTAL (I)	878 476	460 683	TOTAL (I)	1 097 709	384 300
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	87 750	40 100	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	42 373	141 312
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	966 225	500 783	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	1 140 082	525 612
BENEFICE OU PERTE	173 857	24 829			
TOTAL GENERAL	1 140 082	525 612	TOTAL GENERAL	1 140 082	525 612

ANNEXE

Total du **bilan** avant répartition : **816 906,01 €**

Total des **charges**: **1 140 082,18 €**

Résultat : **173 856,69 €**

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'association sont établis conformément au règlement comptable CRC 99-01

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour l'ensemble du matériel
- Stocks : ils ont été valorisés au coût d'achat des marchandises.

2. FAITS CARACTERISTIQUES

Le travail mené dans le cadre de la convention avec Cosea sur le suivi des mesures de réduction d'impact et les mesures compensatoires sur la LGV Sud Europe Atlantique a permis le financement de 442 jours de travail pour Poitou-Charentes Nature en 2012, à la fois des deux chargés de mission (coordinateur sur toute l'année et chargée de mission à partir d'août 2012) mais aussi pour le travail actif des bénévoles. Ceci a apporté des recettes pour un montant de 221 000 € pour Poitou-Charentes Nature en 2012 (49 250 € en 2011), ainsi que 374 000 € pour le travail des associations membres (105 150 € en 2011), inclus en transferts de charge sur l'exercice 2012.

Des heures supplémentaires effectuées durant l'année 2012 par un salarié parti en février 2013 ont été comptabilisées en charges à payer pour un montant de 8 714,97 € charges comprises. La part de prime de fin de contrat CDD se rapportant à l'exercice 2012 a aussi été provisionnée pour ce même salarié pour un montant de 4 364,37 €.

ANNEXE

Parmi les 3 demandes de financements de fonds européens FEDER déposées en 2011 sur des actions engagées antérieurement et se déroulant de 2007 à 2012 (mammifères, messicoles et observatoire biodiversité), toujours ajournées début 2012 faute de crédits suffisants, l'une d'elles (inventaire messicoles) a abouti favorablement en juin 2012 pour un montant de 49 880 €. Cette subvention vient compenser les dépenses engagées les années précédentes et combler les déficits qui en avaient découlé, en particulier un déficit de 66 899,16 € en 2008.

Par ailleurs, les demandes de financements de fonds européens FEADER déposées en 2012 auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt pour solliciter des fonds sur des actions engagées en 2010 et 2011 ont abouti favorablement, permettant de compenser le manque de subventions sur le FEDER sur lequel la plupart de nos demandes avaient été rejetées en 2011 (Chiroptères arboricoles, Oiseaux en hiver phase 1, Lépidoptères phase 3). Les dépenses avaient déjà été engagées en grande partie sur ces actions, ce qui entraînait un déficit cumulé sur ces projets pouvant être estimé à 46 000 €, compensé en 2012.

Ces opérations expliquent ainsi l'excédent de l'exercice 2012.

3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Il a été repris en fonds dédiés la somme de 28 270 € correspondant à des subventions antérieures à 2012 relatives à des travaux non encore réalisés à la fin des exercices précédents. Il s'agit en l'occurrence de subventions sur projets qui n'étaient pas achevés au 31 décembre 2011.

Il a été provisionné en fonds dédiés la somme de 71 650 € correspondant à des subventions 2012 relatives à des travaux non encore réalisés à la fin de l'exercice (31/12/12), sur des actions se déroulant à cheval sur 2 années ou dont les subventions ont été accordées en toute fin d'année 2012.

ANNEXE

La répartition des fonds dédiés est la suivante :

Montant	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Intitulé opération (année subv.)				
Exposition et colloque ambroisie (2009) – AMBR09	1 360 €	0 €	820 €	540 €
Ambroisie affiche-plaquette (2009) – AMBR10 ?	830 €	0 €	450 €	380 €
Ouvrage Oiseaux nicheurs 2 ^e ph. (2010) – OISN10	14 600 €	4 000 €	0 €	18 600 €
Plan Régional Odonates (2010) – PRAODO	7 530 €	0 €	110 €	7 420 €
Plan Régional Maculinea (2010) – PRAMAC	7 720 €	0 €	2 330 €	5 390 €
Conférence Ménigoute (2011) –CONF11	300 €	0 €	300 €	0 €
Préservation des landes (2011) – BRAN11	11 100 €	1 900 €	0 €	13 000 €
Plan Régional Chiro 2 ^e ph. (2011) – PRAC11	6 700 €	0 €	2 260 €	4 440 €
Habitats naturels Edition (2011) – MIL11	22 000 €	0 €	22 000 €	0 €
Oiseaux en hiver 2010-2013 (2012) – OISH13-16	0 €	4 000 €	0 €	4 000 €
Plan régional Maculinea 2 ^e phase (2012) – MAC12	0 €	9 090 €	0 €	9 090 €
Lépidoptères des Charentes (2012) – LEPI12-C	0 €	7 300 €	0 €	7 300 €
Lépidoptères du Poitou (2012) – LEPI12-P	0 €	8 300 €	0 €	8 300 €
Hirondelles des Charentes (2012) – HIR12-C	0 €	11 100 €	0 €	11 100 €
Hirondelles du Poitou (2012) – HIR12-P	0 €	6 500 €	0 €	6 500 €
Chauves-souris anthropophiles – amélioration des connaissances (2012) – CHIR12	0 €	19 460 €	0 €	19 460 €
TOTAL	72 140 €	71 650 €	28 270 €	115 520 €

ANNEXE

NOTE SUR LES PRODUITS ET CHARGES

- Transferts de charges 791

Ils comprennent les remboursements de loyer (10 165,41 €), de frais de déplacements pour des réunions de France Nature Environnement (579,53) et d'avance de l'Etat sur salaire d'un contrat aidé (6 479,58 €), ainsi que (374 000,00 €) correspondant aux factures des associations membres prises en charges par Cosea dans le cadre de la convention signée avec cette dernière.

- Charges et Produits d'exploitation et exceptionnels

Le paiement du solde de la subvention 2010 du FEDER sur l'atlas des Oiseaux nicheurs (2008) a été effectué sans prendre en compte l'intégralité des dépenses, ce qui a entraîné une perte de 5 042,38 €.

Deux subventions de la DREAL obtenues en 2011 ont fait l'objet d'une demande d'avenant afin de modifier leur champ géographique d'action, passant du Poitou-Charentes au Poitou pour l'inventaire Lépidoptères diurnes et du Poitou-Charentes à la Charente-Maritime pour les Oiseaux en hiver 2^e phase, ceci afin de permettre un financement par les fonds européens FEADER. C'est ainsi qu'une partie (4 000 € sur 10 000 €) de la subvention DREAL sur les Lépidoptères du Poitou-Charentes a été perdue ainsi qu'une partie (4 500 € sur 9 000 €) de la subvention DREAL sur les Lépidoptères du Poitou-Charentes.

Une perte de 2 500 € a été constatée sur une commande de Cosea pour la réalisation de supports sur l'ambrosie dans le cadre de la LGV, le travail effectué durant l'exercice 2011 et comptabilisé comme à facturer ne l'ayant pas été.

Enfin, une provision pour risques a été enregistrée à hauteur de 30 000 € afin de couvrir un risque lié à la réglementation de certaines subventions.

ANNEXE

NOTE SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 8 370 €.

Les montants indiqués ont été établis à partir de fiches remplies par les bénévoles sur le temps consacré aux différentes actions.

Le barème horaire retenu est sensiblement égal au SMIC + charges, soit 14,53 €/h pour l'exercice 2012.

Il est à noter que de nombreuses heures bénévoles n'ont pas été retranscrites, donc non comptabilisées sur la plupart des programmes d'inventaires. Sont comptabilisées essentiellement les réunions.

NOTE SUR LES EFFECTIFS

- Retraite

Les indemnités conventionnelles dues aux salariés selon la Convention Collective Nationale de l'Animation en cas de départ en retraite représentent au 31/12/12 un montant total brut de 14 568 €, soit 20 417 € charges patronales comprises (1/4 de mois par année de présence jusqu'à 11 ans et 1/3 de mois par année de présence au-delà de 11 ans).

Il est à noter le départ début 2012 d'un salarié de l'association en rupture conventionnelle, ayant un impact significatif sur les comptes.

- DIF

Les heures de Droit Individuel à la Formation dues aux salariés représentent 191 heures.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association

La direction de l'association est assurée par un bureau entièrement bénévole. En conséquence il n'y a pas de rémunération correspondante.

4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Variations de l'actif immobilisé :

	A l'ouverture	Acquisition	Cession	A la clôture
Immobilisations corporelles brutes	60 924	4 045	0	64 970
Immobilisations incorporelles brutes	7 159	0	0	7 159

ANNEXE

Variations des amortissements

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	57 812	2 800	0	60 612
Immobilisations incorporelles	7 159	0	0	7 159

Variations des stocks

Une nouvelle dépréciation de 30 % du stock de livres libellules (500 ex. sur 1595) a été constatée pour un montant de 4 571,67 €.

Frais d'établissement : Non applicable

Fonds commercial : Non applicable

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances :

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	1 000	0	1 000
Actif circulant & charges d'avance	414 408	304 370	110 070
TOTAL	415 408	304 370	111 070

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

Immobilisations financières 1 000 €
 Clients & comptes rattachés : 352 892 €
 Autres créances : 414 440 €
 Disponibilités : 31 618 €

Charges constatées d'avance : 168 €

Charges à répartir : Non applicable

ANNEXE

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : Actions ou parts sociales : Non applicable

Autres réserves : 0

Etat des dettes :

	Montant brut	à 1 an au plus	+1 an -5 ans	à plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	454 854	454 854		
Dettes fiscales & sociales	25 082	25 082		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	0			
Produits constatés d'avance	0			
x TOTAL	483 173	483 173	0	0

Dettes représentées par des effets de commerce : Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts & dettes établissement de crédit : 0 €
 Emprunts & dettes financières diverses : 0 €
 Fournisseurs : 454 854 €
 Dettes fiscales & sociales : 25 082 €
 Autres dettes : 3 237 €

Produits constatés d'avance : 0 €

ANNEXE

DÉTAIL PRODUITS ET CHARGES

Produits à recevoir :

- Subventions à recevoir : 383 460,71
 - Conseil Régional 2010 : 9 000,00
 - DREAL 2010 : 9 450,00
 - Union Européenne FEDER 2010 : 14 228,00
 - Conseil Régional 2011 : 19 612,00
 - DREAL 2011 : 8 850,00
 - Union Européenne FEADER 2011 : 73 694,09
 - Conseil Régional 2012 : 27 867,60
 - DREAL 2012 : 34 925,00
 - Union Européenne FEDER 2012 : 49 880,00
 - Union Européenne FEADER 2012 : 135 954,02

- Débit. Créd. Div. Produits à recevoir :
 - Créance salariés 200,00

Les subventions à recevoir correspondent à des actions en cours et non terminées ou en cours de paiement ou dont les rapports n'ont pas encore été transmis.